BUREAU DU 22 SEPTEMBRE 2026
à CARENTAN-LES-MARAIS *(Saint-Côme-du-Mont)*

Secrétaire de séance : Didier REMON

DÉLIBÉRATION

B 2026/06 Institution et vie politique - Désignation de représentants - Gouvernance - Création de groupes de travail, représentations et délégations des élus du PNR des Marais du Cotentin et du Bessin

Le Bureau du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 22 septembre 2026 à Carentan-les-Marais *(Saint-Côme-du-Mont)*, sous la présidence de Benoît FIDELIN.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail via un lien de téléchargement le 15 septembre 2026 conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

Étaient présents :
Avec voix délibérative

Pour le Conseil régional
pas de représentants
Pour les Conseils départementaux
Hedwige **COLLETTE**, Benoît **FIDELIN**, Martine **LEMOINE**, Hervé **MARIE**, Patrick **THOMINES**
Pour les Communautaires
David **CERVANTES** (CC Côte Ouest Centre Manche), Jérôme **LELAIDIER** (CC Isigny Omaha Intercom)
Pour les communes
Emeline **GOURGUECHON-RUZEL**, (Longueville), Marie-Agnès **HÉROUT** (Carentan-les-Marais), Laurent **HUET** (Saint-Sauveur-Villages), Lucie **LAMOTTE** (Picauville), Aurélien **MARION** (Appeville), Michel **MAUDUIT** (Saint-Fromond), Didier **REMON** (Beuzeville-la-Bastille)

Étaient excusés :
Pour le Conseil régional
JEAN Antoine, Valérie **LAISNEY,** Pascal **MARIE,** Florence **MAZIER,** Marianne **ROZET**, Pierre **VOGT**
Pour les Conseils départementaux
Maryse **LE GOFF**
Pour les Communautaires
Anne **HÉBERT** (CC Côte Ouest Centre Manche)
Pour les communes
Pierre **AUBRIL** (Sainte-Mère-Eglise)

Étaient également présents *:*
Pour le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin
Denis **LETAN,** Agnès **ORANGE**, Joëlle **RIMBERT**, Nicolas **FILLOL**

Soit un quorum de 14 membres sur 23.

Accusé de réception en préfecture
050-255002552-20260922-DELIB_B2026_06-DE
Date de télétransmission : 07/10/2026
Date de réception préfecture : 07/10/2026

B 2026/06 Institution et vie politique - Désignation de représentants - Gouvernance - Création de groupes de travail, représentations et délégations des élus du PNR des Marais du Cotentin et du Bessin

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° CS 2024/66 du Comité syndical du 16 juillet 2024, relative à la refonte des statuts de la charte 2025-2040 du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin,

Vu le procès-verbal de l'Assemblée générale du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, en date du 27 juin 2026, procédant au renouvellement partiel des membres du Comité syndical et du Bureau dans le collège des EPCIs et dans le collège des communes (suite aux élections municipales de mars 2026), de l'élection du président et des vice-présidents,

Vu la délibération n° CS 2026/44 du Comité syndical du 27 juin 2026 validant les élections des membres du Comité syndical, du Bureau, du Président et des vice-présidents du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin,

Le président rappelle à l'assemblée qu'il est nécessaire pour le bon fonctionnement du Syndicat mixte d'associer les élus pour travailler sur les différentes thématiques du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin ou, de le représenter au sein de différentes instances.

Élu référent par pôle (président ou vice-président)

Chaque élu référent assure le pilotage des thèmes liés au pôle en lien avec le responsable technique du pôle, avec qui il dresse le bilan, étudie les orientations et propose un programme annuel, impulse les réflexions prospectives et priorise les actions du pôle en fonction des enjeux politiques et des contraintes budgétaires.

Thématiques à encadrer :

L'élu référent participe aux travaux concernant les sujets liés à la thématique en lien avec les chargé(e)s de mission. Il est force de proposition et ambassadeur de la thématique auprès des autres élus, au bureau du Parc notamment. Il participe également aux commissions de la Fédération des Parcs.

Groupes de travail spécifiques

Il s'agit de mobiliser des groupes d'élus du Comité syndical et le cas échéant des partenaires afin de travailler sur des sujets identifiés, qu'ils soient ponctuels ou récurrents.

Représentations spécifiques

Le Parc est associé dans différentes instances pour lesquelles des élu(e)s sont désigné(e)s pour le représenter.

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentations.

Les élus indisponibles à l'occasion de la réunion du Bureau du 22 septembre 2026 étaient invités à faire connaître, en amont, les dossiers, sujets… sur lesquels ils souhaitaient s'investir auprès d'Agnès ORANGE, par mail à l'adresse : aorange@parc-cotentin-bessin.fr

Accusé de réception en préfecture
050-255002552-20260922-DELIB_B2026_06-DE
Date de télétransmission : 07/10/2026
Date de réception préfecture : 07/10/2026

BIODIVERSITÉ ET RESSOURCES EN EAU responsable : Nicolas FILLOL	**Élu référent** **Pascal MARIE – vice-président**
Thématiques à encadrer	
Littoral *(Notre Littoral Demain, Côte Est, suivi des autres démarches du territoire)*	- Pierre AUBRIL, Didier REMON, Lucie LAMOTTE
Agriculture *(pratiques, agro-écologie, expérimentation PSE, MAE...)*	- Aurélien MARION, Michel MAUDUIT
Représentations spécifiques	
Commission Locale de l'Eau	
- SAGE Douve et Taute	- Benoît FIDELIN
- SAGE Vire	- Michel MAUDUIT
- SAGE Côtier Ouest Cotentin	- Laurent HUET
- Commission inter SAGE Baie des Veys	- Patrick THOMINES
CLIS	
- CET Saint Fromond	- **T :** Michel MAUDUIT – **S** :
- Commission de suivi des sites SEVESO CMC Materials ENTEGRIS à Saint-Fromond	- **T :** Michel MAUDUIT – **S** :
- CET Eroudeville	- **T :** – **S** :
Comités de pilotage NATURA 2000 :	
- Marais du Cotentin et du Bessin – Baie des Veys - Directive Habitats	- **T** : Benoît FIDELIN - **S :** Didier REMON
- Basses Vallées du Cotentin et Baie des Veys - Directive Oiseaux	- **T** : Benoît FIDELIN - **S :** Didier REMON
- Coteaux calcaires et anciennes carrières de la Meauffe, Cavigny et Airel - Directive Habitats	- **T :** – **S** :
- Landes de Lessay et Havre de Saint Germain sur Ay - Directive Habitats	- **T :** – **S** :
Réserves naturelles	
- Réserve Naturelle Nationale de la Sangsurière et de l'Adriennerie	- David CERVANTES
- Réserve Naturelle Nationale de Beauguillot	- Pascal MARIE, Michel MAUDUIT
- Réserve Naturelle Nationale de Mathon	-
- Réserve Naturelle Régionale des Marais de la Taute	-
CDOA // SESCO	- Aurélien MARION
COREAMR (Commission Régionale de l'Économie Agricole et du Monde Rural normand)	- Aurélien MARION
Comité Régional de la Biodiversité – (**Parité**)	- **T :** – **S** :
Conseil scientifique du Parc naturel régional	- **T :** – **S** : Laurent HUET
Conservatoire Botanique de Normandie	- **T :** – **S** :

AMÉNAGEMENT, CADRE DE VIE ET DÉVELOPPEMENT responsable technique : Joëlle RIMBERT	**Élue référente** **Anne HÉBERT - vice-présidente**
Thématiques à encadrer	
Urbanisme (documents de planification), paysage *(CAUE 14)*	- Marie-Agnès HÉROUT, Anne HÉBERT, Didier REMON, Lucie LAMOTTE
Tourisme, interprétation du patrimoine *(aménagement de sites, Attitude Manche, Calvados attractivité, Normandie attractivité, Comité Régional du Tourisme, CDESI (Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature), Conseil d'exploitation de l'OT de la Baie du Cotentin, Comité stratégique ASPL Cotentin...)*	- Émeline GOURGUECHON-RUZEL, Marie-Agnès HÉROUT, David CERVANTES
Développement de la filière terre et des éco-matériaux	- David CERVANTES, Lucie LAMOTTE
Bocage	- Michel MAUDUIT, Lucie LAMOTTE

Accusé de réception en préfecture
050-255002552-20260922-DELIB_B2026_06-DE
Date de télétransmission : 07/10/2026
Date de réception préfecture : 07/10/2026

Groupes de travail spécifiques	
Valeurs Parc : Attribution de la marque aux demandeurs *1 à 2 réunion(s)/an pour les 6 ans à venir*	- Émeline GOURGUECHON-RUZEL, Marie-Agnès HÉROUT, David CERVANTES
Relais Information Services : Réflexion sur une alternative aux RIS dans les communes afin de marquer l'appartenance au territoire du Parc *2 à 3 réunions de travail fin 2026/début 2027*	- Anne HÉBERT, Marie-Agnès HÉROUT, David CERVANTES, Émeline GOURGUECHON-RUZEL

PROMOTION DU TERRITOIRE ET SENSIBILISATION DES HABITANTS responsable technique : Denis LETAN	Élu référent **Aurélien MARION - vice-président**
Thématiques à encadrer	
Éducation/Sensibilisation/Laboparc	- Émeline GOURGUECHON-RUZEL, Laurent HUET
Maison du Parc	- Émeline GOURGUECHON-RUZEL
Communication	- Émeline GOURGUECHON-RUZEL, Marie-Agnès HÉROUT, Didier REMON, David CERVANTES

Pilotage stratégique responsable technique : Denis LETAN	Élu référent **Benoît FIDELIN - président**
Thématiques à encadrer	
Projet de reconversion de la tourbière de Sèves	- **T :** Benoît FIDELIN – **S** : Pascal MARIE
Observatoire	- …….

ADMINISTRATION GÉNÉRALE responsable technique : Arnaud FEREY	Élu référent **Patrick THOMINES - vice-président**
Thématiques à encadrer	
Ressources humaines et organisation (règlement intérieur…)	- Patrick THOMINES
Finances, commande publique et politique achats	- Patrick THOMINES

GOUVERNANCE responsable : Denis LETAN	Élu référent **Benoît FIDELIN - président**
Thématiques à encadrer	
Fédération nationale des PNR (le président + le directeur + 1 référent)	- Benoît FIDELIN (président), Denis LETAN (directeur) + …….
Animation du réseau de délégués et relations avec les territoires	- Benoît FIDELIN, Émeline GOURGUECHON-RUZEL
Statuts	- Marie-Agnès HÉROUT
Association interparcs-normands	- Benoît FIDELIN **T** : Marie-Agnès HÉROUT - **2 S** : Émeline GOURGUECHON-RUZEL + ……...
Représentations spécifiques	
Groupe d'Action LEADER	
- du Pays de Coutances	- **T** : ……... – **S** : ……
- en Cotentin	- **T :** Marie-Agnès HÉROUT – **S** : ……...
- du Saint Lois	- **T :** Michel MAUDUIT – **S** : ……...
DLAL FEAMPA Presqu'île du Cotentin	- **T :** ……... – **S** : ……...

Accusé de réception en préfecture
050-255002552-20260922-DELIB_B2026_06-DE
Date de télétransmission : 07/10/2026
Date de réception préfecture : 07/10/2026

Le Bureau du Parc après en avoir délibéré :

- **PROCÈDE** aux délégations et aux représentations ci-dessus,
- **VALIDE** la répartition des délégations et représentations de chaque vice-président ainsi que la liste des élus référents du Bureau ci-dessus. Les postes vacants seront proposés aux membres du Comité syndical.
- **AUTORISE** le président à signer les documents afférents.

ADOPTÉ à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
Transmis en préfecture le 7 octobre 2026

Benoît FIDELIN
Président du Parc naturel régional
des Marais du Cotentin et du Bessin

PARC NATUREL REGIONAL DES MARAIS
DU COTENTIN ET DU BESSIN
3 Village Pools d'Oeuvre - BP 137
Saint-Côme-du-Mont
50500 CARENTAN-LES-MARAIS
Tél. 02 33 71 61 90 info@parc-cotentin-bessin.fr

Accusé de réception en préfecture
050-255002552-20260922-DELIB_B2026_06-DE
Date de télétransmission : 07/10/2026
Date de réception préfecture : 07/10/2026